

# L'association du "Conteur"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210386>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire** du N° du 2 mai 1914 : L'association du « Conteur ». — Promenade de Paques (V. F.). — Oraison funèbre. — L'expérience de Croque (J. Besançon) (Fin). — Au tribunal de police (Y). Le théâtre contemporain (M.-E.T.). — Chanson de mai.

## L'ASSOCIATION DU « CONTEUR »

Le 1<sup>er</sup> janvier dernier, le *Conteur vaudois* est entré dans sa cinquante-deuxième année. C'est un âge fort respectable. C'est aussi, pour un journal de son genre, dont l'existence est à la merci de mille événements divers, une très honorable carrière.

Ce privilège, le *Conteur* le doit tout d'abord à la constance de ses nombreux amis, collaborateurs et abonnés et à leur précieuse sympathie. Il le doit aussi, nous croyons pouvoir le dire, à sa fidélité aux intentions de ses fondateurs. Il est demeuré un journal bien de chez nous, gai et amusant autant que possible, au gré des circonstances ; toujours bienséant. Par esprit de concorde, non par crainte ou pusillanimité, il s'est toujours tenu à l'écart de toute question irritante, voulant être surtout le drapeau de ralliement de tous les Vaudois et romands sur le terrain de leurs traditions, de leurs coutumes les plus chères, les plus dignes aussi d'être perpétuées. Il a cherché à être l'interprète de l'âme, du caractère, de l'esprit vaudois, dans leurs manifestations diverses les plus intéressantes, en se défendant toutefois du « préchi-prêcha » qu'on leur a reproché si souvent et avec raison. Il a voulu récréer, non moraliser. Il a été, enfin, un des derniers refuges de nos bons vieux patois, trop délaissés.

Ce programme est toujours celui du *Conteur* ; il veut même s'efforcer de le réaliser mieux encore et plus complètement. Il importe, en effet, plus que jamais de réagir contre le cosmopolitisme envahisseur et dissolvant. *Vivons de notre vie !* a dit Juste Olivier.

Serrons les rangs !

Pour réaliser ce légitime désir, le *Conteur* vient d'affermir encore sa situation. Quelques-uns de ses amis les plus anciens, les plus intimes et les plus fidèles viennent de constituer une association, l'*Association du Conteur vaudois*, qui a acquis le journal de l'hoirie de Louis Monnet. Elle a eu, le 20 avril, son assemblée constitutive, où elle a nommé un comité d'administration composé de MM. François Fiaux, notaire, président, Julien Monnet, secrétaire, et comme administrateur M. Paul Collet (de l'imprimerie Ami Fatio & C<sup>ie</sup>, maison qui, sous divers propriétaires, a imprimé le *Conteur* depuis 50 ans). La rédaction reste confiée à MM. Julien Monnet et Victor Favrat.

A cette occasion, l'un des bons amis du *Conteur* a eu l'amabilité, dont nous lui exprimons notre reconnaissance, de nous adresser l'appel suivant :

## A ti là bons Vaudois !

A ti lei bons vaudois : ormonans, dzoratei, combiers, sainte-crix, vegnolans de la Coûta et de Lavaux, à ti cliiaux dao grand distri, dao Gros de Vaud, de la Brouë, dao hô dao lé et dao pi dao jura.

CHERS CONCITOYENS,

Vos seïd bin qué voué tot a reintchéri ; la tsai, lou burro, lei truffé, mimamin lou tchére, la toma et lou papai po féré les journaux.

Lei Bornaie dei ovrai san bin tsiré, ne l'ai ia que *lou Conteu* qua resta adi ao mîmou prix et vudrai s'y mainteni ; mâ po cein fudrai qu'onna roncllaie dé dzein, pa trop vouaitein, demandavan *lou Conteu* po sti an que vint.

On sâ bin que si *lou Conteu* vegnai de Paris aobin de Dzenève, avoué dei balla marca io l'ai ia ein potrait de cliiau gagi dévétuvé, lai arai bin dé pllié dé mondou pou lou lliairé, ma ne vin piré que dé Lozena et vao resta vaudois et devesa dei zistoires que racontavé lei pères et lei mères grands, quand l'état dzouvenou, dao tein qu'allavé ai felliés et cein que se contave à la cavetta, l'hivai.

*Lou Conteu* vao fere tot cein que porrai po pa que no devegnin on dzo allemands, français aobin italiens.

*Lou Conteu* amérai assebin avoi dei zamis po lè raconta dei zistoires dao Sonderbond et de la Frontière, dei rizé, dei tehansons, dei vilhous zaf dao Grand Nopoléion et dao Canton de Vaud si beau.

On amérai que cliiau que san nos amis restan avoué no et que no amenaë dei tsirons d'abonnâ. L'ein faut assebin.

A ci que sâ bin ouré ; salut !

## PROMENADE DE PAQUES

Tout le monde connaît le Signal de Bougy. Les gens pressés, que le chemin de fer dépose à Allaman, montent à cette station dans le tramway. Dix minutes plus tard, ils sont à Aubonne, d'où leurs jambes les portent au but en trois quarts d'heure, par des pentes praticables même aux asthmatiques. Mais les vrais promeneurs ne sont pas pressés. Fuyant les grandes routes devenues le royaume des automobiles, ils s'engagent sur les chemins les moins fréquentés, adorent de faire des détours, prennent à travers champs, par des pistes herbeuses qui soudain s'évanouissent, et alors vient le moment délicieux où l'on se sent perdu entre les Alpes et le Jura, à une lieue d'une bonne petite ville bien connue. Ce bonheur-là se corse de la surprise de dénicher toute sorte d'autres petites voies, menant on ne sait où, d'être arrêté par une clôture, un mur, un fossé, un ruisseau sans passerelle, de tomber sur quelque ferme, sur un flet d'eau pure et fraîche, sur un tertre ombragé fait pour les pique-nique et pour la sieste, de voir surgir un paysage insoupçonné,

tableautin au charme intime ou perspective profonde où le regard erre à l'infini.

Sans réussir à nous perdre, ces joies-là nous les eûmes presque toutes, le jour de Pâques, en zigzaguant d'Ouchy au Signal de Bougy en compagnie d'une petite caravane de flâneurs. Le *Bonivard*, à bord duquel nous étions montés, transportait de nombreux journaliers savoyards endimanchés, ayant leurs nippes de travail dans des sacs de grosse toile, et s'en allant à Morges offrir leurs services aux vigneron de la région.

Dans la lumière d'une radieuse matinée, Saint-Prex, où nous débarquâmes, était bien joli avec ses filets séchant sur la grève, sa tour ornée de maximes, et sa vieille église récemment restaurée. Trouve-t-on encore, dans ses auberges, ce jus de Salvagnin qui est un des meilleurs vins rouges de la Suisse ? Il était trop tôt pour nous en assurer. Traversant la voie ferrée et longeant la verrerie dont les bouteilles s'alignent en longues piles, nous nous avançons dans la région tranquille qu'arrosent l'Aubonne et le Boiron. Au bout de quelques minutes de marche, un chemin de traverse nous conduit, le long de prairies embaumant la violette, à la ciblérie qui porte en grosses lettres le nom d'Etoy, puis au village même, dont la partie supérieure s'appelle la Romanèche. Il y a là des vignes on ne peut mieux orientées et dont l'aspect atteste des soins entendus. Un peu plus haut est campé Lavigny. Plus loin se montrent Aubonne et son château, les maisons de Saint-Livres et, fermant l'horizon, la longue ceinture bleue du Jura. On s'élève doucement en tournant le dos au Léman ; aussi, suivant à la lettre la recommandation de Tœpffer, s'arrête-t-on et se retourne-t-on fréquemment. A chaque pas, le panorama s'élargit, faisant un cadre de plus en plus merveilleux à cette contrée où la philanthropie a placé des asiles pour enfants simples d'esprit<sup>1</sup> et pour épileptiques<sup>2</sup>.

Au sortir de Lavigny, s'ouvre le vallon de l'Aubonne, dominé sur la rive droite par la cité du même nom. Ramassée au haut de sa colline et ayant gardé de ce côté-ci l'aspect d'une ville du moyen âge, Aubonne est vraiment très pittoresque, et l'on comprend l'admiration qu'éprouvait pour son site le voyageur Tavernier, même après avoir vu Naples et Constantinople. De beaux arbres ornent ses abords ainsi que sa promenade du Chêne, l'un des belvédères les plus admirables de la Suisse. Au nord de cette promenade, un sentier mène à l'entrée méridionale de la ville par un verdoyant petit vallon.

Il était midi sonné quand notre troupe minuscule déboucha à cette entrée. Aiguës par la marche et le bon air, l'appétit de chacun ne demandait qu'à faire ses preuves. Il les fit sans tarder, à La Couronne, type de ces hôtelleries ayant conservé les saines traditions culinaires de jadis, où l'on fait connaissance avec de gentils vins du crû, comme le « Rovray 1911 », et où l'on est servi par les dames de la maison,

<sup>1</sup> A Etoy. — <sup>2</sup> A Lavigny.